

Compte-rendu du Conseil de Quartier de Saint Martin de Tallevende

Du Jeudi 28 juin 2018 – 20h Maison du temps libre

Elus présents : Mme Isabelle SEGUIN, Mr Raymond GABILLARD.

PRESENTS : Mr Philippe LEPLANOIS, Mme Elisabeth LEPLANOIS, Mme Sophie CANDEA, , Mme Sophie OZENNE, Mme Nicolle DAULNE, Mme Christine LEBOUTEILLER, Mr J.François GINDREY (pour le DR Jacques GINDREY), Mr Stéphane PINCELOUP

EXCUSES : Mr Christian PERRIER.

.....

- ↪ Les élus remercient les membres du conseil de quartier d'être présents ce soir et souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres.
- ↪ Mme Seguin propose de faire un tour de table afin que chaque personne puisse se présenter avant de commencer la lecture des réponses apportées par les services de la ville aux précédentes demandes du conseil.
- ↪ A la fin des présentations, l'élue rappelle l'histoire de la création des conseils de quartier ainsi que les règles de fonctionnement.
- ↪ Mr Gabillard et Mme Seguin précisent que les conseils de quartier sont au service des habitants pour améliorer et agir sur leur cadre de vie. Ils indiquent également que ceux-ci sont apolitiques.

1. Les réponses aux points demandés lors du précédent conseil de quartier :

- Revoir la hauteur du trottoir (seuil trop haut pour les piétons et les poussettes) en face de la boulangerie au niveau du passage protégé, place de Martilly :

- ↪ Il est répondu que le bon de commande a été rédigé et envoyé à l'entreprise. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.
- ↪ Mr Gabillard précise qu'il y aura des plots pour limiter l'accès aux voitures, il indique également que le passage protégé sera peint en relief sur la chaussée, la commission ayant validé l'ensemble des travaux.

- Demande de création d'une adresse mail dédiée au conseil de quartier de St Martin pour élargir la participation à d'autres habitants :

- ↪ Cette demande a été validée par les élus, une conseillère indique que cette adresse fonctionne déjà et qu'elle a permis l'envoi de demandes par d'autres habitants.

- Demande d'un conseiller pour que soit hissé un drapeau breton sur la Mairie de St Martin :

- ↪ Mr Gabillard a déjà émis un avis défavorable à cette requête. Seul le drapeau bleu blanc rouge de la République Française est hissé sur le mât de la mairie.

♦ Discussion avec les élus et les membres du conseil de quartier :

- ↪ Suite à un échange avec les élus concernant l'ensemble des demandes formulées sur l'année, une conseillère fait remarquer que beaucoup de ces demandes n'ont pas été réalisées alors qu'un accord de principe avait été donné au conseil de quartier.
- ↪ Il est donc décidé de les reprendre et de les ajouter aux nouvelles demandes.

2. Les nouvelles demandes du conseil de quartier :

- Demande d'installation d'une table de ping-pong sur le parc de Martilly.
- ↪ Pour rappel, cette demande avait été validée et n'a pas été suivie d'effet.
- ↪ Mr Gabillard demande au service démocratie locale de faire le nécessaire rapidement auprès de Mr Christian Cochin. (Prioritaire)

- Demande d'inauguration du parc situé en face de l'hippodrome car le conseil de quartier a décidé de lui donner un nom : « Parc de Martilly »
- ↳ Les élus préconisent de le faire en présence de Mr Le Maire et en même temps que l'installation de la table de ping-pong.
- ↳ Le service démocratie locale et celui des espaces verts se chargent pour chacun en ce qui le concerne d'organiser et de préparer la cérémonie. (Prioritaire)
- Demande de pose de bandes rugueuses avant le pont de St Martin de Tallevende en allant sur Vire pour ralentir les voitures.
- Panneau stop non respecté rue de l'ancienne brasserie d'où un risque d'accident très important.
- ↳ Les conseillers font remarquer que l'endroit est très dangereux et que le risque d'accident est très important car il n'y a pas de visibilité.
- ↳ Mr Gabillard préconise au conseil de quartier de saisir la commission de sécurité routière pour savoir comment cette signalisation pourrait être respectée par les automobilistes et demande aux services de la ville de réfléchir à une solution.
- Pose d'un panneau « danger école ralentir » dans la rue principale dans le sens Vire Granville.
- ↳ Pour rappel, cette demande avait été acceptée et n'a pas été suivie d'effet. (Prioritaire)
- Pose d'un panneau « attention chevaux » sur la route de l'hippodrome.
- ↳ Pour rappel, cette demande avait été acceptée et n'a pas été suivie d'effet. (Prioritaire)
- Demande de pose d'une toutounette **en centre-ville place de Martilly** dans un endroit adéquat. (Prioritaire)
- Demande de pose de dalles dans la deuxième allée conduisant au parc de Martilly :
- ↳ Pour rappel, cette demande avait été acceptée et n'a pas été suivie d'effet. (Prioritaire)
- Remettre du gravier au niveau de la Florie1 (entre la rue Jean Boucher et Jean Louis Plane).
- Demande pour refaire le panneau indiquant St Martin de Tallevende au niveau du chemin de la Fontaine car l'écriture est passée.
- Demande de pose d'un lampadaire à l'entrée du chemin de la Fontaine.
- ↳ Mr Gabillard indique que cela avait déjà été évoqué mais qu'il n'y avait pas de budget pour la réalisation.
- ↳ Une conseillère demande à que cela soit de nouveau inscrit au prochain budget.
- Demande de fauchage des herbes au niveau du bac de rétention rue Magdeleine Roullin.
- Demande de fauchage du chemin situé rue de l'hippodrome entre n°25 et N°27, le long de l'ancienne écurie.
- Demande de fauchage sur le chemin entre la maison familiale et l'avenue de Franceville.
- Demande d'installation d'un banc et d'une table de pique-nique au niveau de la passerelle.

- Demande d'installation d'un parking devant le parc de Martilly pour que les voitures évitent de se garer sur une propriété privée car aucun stationnement n'a été prévu à cet endroit pour l'accès au parc.

♦ **Discussion entre les élus et un conseiller concernant les effectifs de l'école de St Martin :**

- ↪ Un conseiller fait part de son inquiétude quant au maintien des effectifs de l'école de St Martin. Il demande si une réflexion était engagée par la municipalité au-delà de 2020 et quelles solutions ont été envisagées par celle-ci pour maintenir les effectifs dans cette école voire les accroître.
 - Mme Seguin précise qu'une étude prospective avait été faite par le service enseignement de la collectivité et que les chiffres avancés n'étaient pas très bons.
- ↪ Le conseiller de quartier demande à ce qu'une communication sur la baisse des effectifs soit initiée par la collectivité afin que les habitants de St Martin se mobilisent en amont pour pouvoir défendre au mieux leur école auprès de l'éducation nationale.
 - Mme Seguin indique qu'il est possible de demander au service de l'enseignement de la collectivité de fournir les chiffres.
- ↪ Ce même conseiller demande si une réflexion avait été engagée par la municipalité sur la problématique des transports urbains pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes du troisième âge.
 - Mme Seguin précise que l'ensemble des matériels de transport de la commune était conforme à la norme PMR.
 - En outre, elle propose au conseiller qu'il serait intéressant que Mr Le Maire vienne exposer les réflexions de la collectivité sur les thématiques du transport et les problèmes d'effectifs de l'école aux membres du conseil de quartier de St Martin.

.....

- ❖ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochaine réunion du conseil de quartier de Saint Martin de Tallevende :
Le mercredi 3 octobre 2018
Rendez-vous à 19h30 au parc de Martilly.

- ❖ **Nous rappelons que la date indiquée sur le compte-rendu vaut convocation au prochain conseil de quartier**